



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité Développement Pédagogique

Ref.: 2016-09-D-21-fr-3

Orig.: EN

Programme d'Histoire – S4-S5

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE DES 13 ET 14 OCTOBRE 2016
À BRUXELLES**

**Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2017 pour S4
le 1^{er} septembre 2018 pour S5**

Descripteurs de niveaux atteints :

le 1^{er} septembre 2018 pour S4-S5

Programme d'Histoire des Écoles Européennes Classes de 4^{ème} et 5^{ème}

Introduction

L'histoire et le passé sont deux choses différentes. L'histoire n'est pas seulement l'étude du passé. L'histoire est également un processus de reconstruction imaginative et d'interprétation du passé. C'est à la fois l'analyse critique des diverses traces léguées par le passé et l'étude des écrits des historiens.

En histoire, les élèves sont amenés à appréhender la nature relative des connaissances historiques. Chaque époque produit une histoire qui reflète ses préoccupations en même temps qu'elle enrichit la connaissance. L'histoire nous rapproche du passé tout en favorisant des capacités de distance critique. Les élèves doivent être capables de comparer la diversité des réponses que les sociétés apportent face à des situations comparables, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou culturelles. Cela permet non pas des jugements, mais des comparaisons entre différentes cultures, différents systèmes politiques, différentes traditions nationales.

L'ancienneté du programme entré en vigueur en 2006, les évolutions de l'évaluation des élèves au sein du système des Écoles Européennes, la diversité croissante de l'origine géographique et national des élèves ainsi que le souci de mieux prendre en compte les nouveaux objectifs méthodologiques rendaient nécessaire une refonte des programmes d'histoire de 4^{ème} et de 5^{ème} années.

Dans leur contenu, ces programmes couvrent la période de la chute de l'empire romain d'Occident jusqu'au début du vingtième siècle et permettent de faire le lien avec les sciences humaines du premier cycle de Secondaire.

En insistant sur des périodes de transformation et de rupture, sur le vécu des populations, en proposant des approches aussi bien sociales que politiques et économiques, en accordant toute leur place aux diverses régions et États de l'Europe, les thèmes obligatoires du programme doivent permettre aux élèves de mieux appréhender la formation de l'Europe moderne.

Les thèmes au choix permettront aux élèves d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire mondiale et de développer une large variété des compétences utiles tout au long de la vie.

Ce programme a donc pour ambition de contribuer fortement à la formation de futurs citoyens européens, conscients de leur héritage, doués d'esprit critique, aptes à s'épanouir dans le monde du début du XXI^e siècle.

1. Objectifs généraux des Écoles Européennes

Le cycle secondaire des Écoles européennes doit avoir pour double tâche d'assurer une formation de base et d'encourager le développement personnel des élèves dans un contexte social et culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Les élèves devraient apprendre à décrire, interpréter, juger et mettre leurs connaissances en pratique. Quant au développement personnel des élèves, il est assuré par toute une série de contextes d'ordre spirituel, moral, social et culturel. Il implique pour les élèves une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement dans lequel ils travaillent et vivent, et le développement de leur propre identité.

Ces deux objectifs principaux sont développés dans le contexte d'une conscience mise en évidence de la réalité européenne, dont la fonction caractéristique est la richesse des cultures européennes. Cette conscience et l'expérience acquise suite à la vie européenne partagée devraient mener les élèves au développement d'un comportement montrant le respect clair pour les traditions individuelles de chaque pays en Europe, en préservant en même temps leur propre identité.

Les élèves des Écoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. En tant que tels, ils doivent acquérir les compétences qui leur permettront de relever les défis d'un monde en rapide mutation. En 2006, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont adopté un cadre européen de références pour des critères d'apprentissage tout au long de la vie. Il y est listé huit compétences nécessaires à chaque individu pour son développement et son bien-être personnels, pour une citoyenneté active, pour une intégration sociale et pour l'emploi.

1. Communication dans la langue maternelle
2. Communication en langues étrangères
3. Compétences en mathématiques et compétences de base en sciences et technologie
4. Compétences informatiques
5. Apprendre à apprendre
6. Compétences sociales et civiques
7. Sens de l'initiative et désir d'entreprendre
8. Conscience et expression culturelles

Les programmes des Écoles Européennes cherchent à développer l'ensemble de ces compétences clés chez les élèves.

2. Principes Didactiques

Ce programme s'appuie sur des objectifs méthodologiques spécifiques. Au terme de la cinquième année, les élèves doivent avoir développé les compétences suivantes :

- Une compréhension de l'histoire en tant que discipline s'appuyant sur une diversité de sources, de méthodes et d'interprétations.
- Une meilleure compréhension du présent fondée sur une réflexion critique du passé.
- Une compréhension de l'histoire aux échelles nationales, européenne et mondiale.
- Prendre conscience de son histoire au regard d'expériences historiques différentes.
- Comprendre, exprimer et discuter des idées et des concepts historiques dans une langue étrangère (L2).

L'enseignement de l'histoire repose sur les principes didactiques suivants :

- Une approche : le professeur prend en compte dans ses cours l'origine géographique et nationale de ses élèves.
- Une méthode : les élèves sont les acteurs de leur apprentissage.

Méthodes d'enseignement pour les classes de 4^{ème} et 5^{ème}

Ces méthodes d'enseignement favorisent le développement des huit compétences (« un cadre européen de références pour des critères d'apprentissage tout au long de la vie ») présentées dans les Objectifs généraux des Écoles Européennes (voir ci-dessus).

- Travaux écrits produits durant l'année :
 - texte organisé
 - étude de documents
 - travaux de recherche (TIC, bibliothèque)
- Devoirs à la maison, écrits et oraux
- Organisation de débats
- Exposés et autres présentations orales
- Utilisation des Technologie de l'Information et de la Communication (blogs, forums, tableau blanc interactif, etc.)
- Travail de terrain
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Projets
- Travaux transversaux
- Évaluation par les autres élèves / autoévaluation

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et ne donne pas un ordre préférentiel.

3. Objectifs d'apprentissage

La maîtrise des connaissances et des compétences s'acquiert progressivement et s'intègre pleinement à l'étude du programme tout au long des deux années de 4^{ème} et 5^{ème}.

3.1 La collecte et le tri des sources historiques

Compétences attendues :

- Savoir chercher et sélectionner des sources pertinentes à partir de livres, d'articles, de sites Internet, de ressources audiovisuelles et de travaux de terrain.
- Savoir différencier les sources : primaires et secondaires ; leur nature : texte, document iconographique, statistiques, etc.

Les progrès de l'élève se mesurent à sa capacité à repérer et à utiliser de façon de plus en plus autonome une diversité de sources historiques.

3.2 L'évaluation des sources historiques

Compétences travaillées :

- Reconnaître le caractère subjectif de sources historiques.

- Savoir analyser les convergences, les complémentarités et les contradictions entre différentes sources.
 - Identifier la valeur et l'intérêt d'une source dans une approche critique.
 - Identifier et mesurer en quoi des points de vue et des interprétations peuvent différer.
- Les progrès de l'élève se mesurent à sa capacité à analyser et interpréter de façon de plus en plus pertinente des sources et des points de vue historiques.

3.3 L'identification et la bonne compréhension des phénomènes historiques dans leurs relations avec les champs de l'activité humaine.

Compétences travaillées :

- Identifier, expliquer et analyser des causes et des conséquences
- Identifier, expliquer et analyser des changements, des continuités et des évolutions
- Identifier, expliquer et analyser des points communs et des différences
- Inscrire des faits, des vécus et des motivations historiques dans leur contexte culturel et social
- Synthétiser les diverses sources étudiées

Les progrès de l'élève doivent permettre un développement de la capacité de compréhension de la diversité des expériences humaines dans des contextes variés.

3.4 Avoir une expression organisée en histoire

Compétences travaillées :

- Formuler des questions et y répondre : émettre des hypothèses et les évaluer
- Traiter et synthétiser des sources variées dans le cadre d'une recherche
- Sélectionner et classer des informations et des arguments
- Appuyer sa rédaction sur des idées, des analyses et des arguments pertinents
- Proposer des conclusions.

Les progrès de l'élève permettent une meilleure maîtrise de la communication orale et écrite.

Au terme de l'année de 4^{ème}, l'histoire de l'Europe et du monde des débuts du Moyen âge au XVII^e siècle ainsi que le(s) thème(s) choisi(s) par le professeur auront permis l'acquisition de compétences historiques et de connaissances dans les domaines politiques, économiques et sociaux.

Au terme de l'année de 5^{ème}, l'histoire de l'Europe et du monde du XVII^e siècle jusqu'en 1914 ainsi que le thème choisi par le professeur auront permis l'acquisition de compétences historiques et de connaissances dans les domaines politiques, économiques et sociaux.

Tout au long de ces deux années, les élèves développeront les compétences du cadre européen de références pour des critères d'apprentissage tout au long de la vie, notamment en ce qui concerne la communication dans une langue étrangère, les compétences numériques, méthodologiques, sociales, civiques, ainsi que l'esprit d'initiative et d'ouverture culturelle.

Voir ci-après (partie 4) pour le contenu du programme des deux années.

4. Contenu

PROGRAMME D'HISTOIRE DES ÉCOLES EUROPÉENNES - CLASSES DE 4^{ème} ET 5^{ème}

L'EUROPE ET LE MONDE DU MOYEN ÂGE JUSQU'À 1914

THÈMES OBLIGATOIRES

4 ^{ème} ANNÉE		48 p.	5 ^{ème} ANNÉE		48 p.
1	Le Moyen âge européen (V^e - XV^e siècle)	15 p. min.	3	Absolutisme et révolutions en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles	15 p. min.
2	Une nouvelle vision de l'Homme et du monde du XV^e au XVII^e siècle	15 p. min.	4	La formation de l'Europe contemporaine au XIX^e siècle, jusqu'en 1914	24 p. min.

THÈMES AU CHOIX

1 thème au minimum	15 p. max.	1 thème au minimum	9 p. max.
<ul style="list-style-type: none">· Durant chacune des deux années de 4^{ème} et 5^{ème}, un thème extra-européen, au minimum, doit être étudié· Les thèmes choisis par le professeur devront s'inscrire dans le cadre chronologique du programme de 4^{ème} et 5^{ème} années (entre Moyen âge et veille de la première guerre mondiale)			
Propositions de thèmes			
ǂ L'Amérique : les Mayas, bâtisseurs de pyramides, III ^e - X ^e siècle ; les Aztèques au XV ^e siècle ; l'empire inca au XV ^e siècle ; les Amérindiens face au choc de l'arrivée des Européens aux XV ^e et XVI ^e siècles ; la révolution américaine au XVIII ^e siècle ; etc.			
ǂ Le monde musulman : naissance et développement de la civilisation musulmane au Moyen âge ; Al Andalus et la Sicile, des espaces de rencontre au XII ^e siècle ; etc.			
ǂ L'Asie : le Japon, de l'ère féodale à l'ère Meiji ; l'empire chinois ; l'Inde ; etc.			
ǂ L'Afrique : l'empire du Mali au XIV ^e siècle ; l'apogée de l'empire du Zimbabwe, XV ^e siècle ; l'Afrique, l'Europe et l'Amérique dans la traite négrière transatlantique du XVI ^e au XIX ^e siècle ; etc.			
ǂ Travail de recherche personnelle : histoire familiale, nationale, régionale, locale, etc.			

- Voir annexe 1 (partie 6) pour une description détaillée de chaque thème obligatoire.

5. Évaluation.

Objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation 1 : Connaissances et compréhension

- Recueillir et sélectionner des informations pertinentes.
- Comprendre un contexte historique.
- Comprendre une évolution historique : cause, conséquences ; continuité et changements, etc.
- Faire preuve d'une connaissance pertinente du passé.

Objectif d'évaluation 2 : utilisation et explication

- Établir un résumé des informations.
- S'appuyer sur des connaissances historiques.
- Comparer, confronter des documents.
- Être attentif aux multiples explications d'un fait historique.

Objectif d'évaluation 3 : évaluation critique et synthèse

- Mettre en évidence l'intérêt historique de différents types de documents pour étudier le passé.
- Produire une synthèse associant l'analyse des documents et des connaissances personnelles.
- Une initiation à l'analyse des différentes approches ou interprétations d'un événement ou d'un problème historique.

Objectif d'évaluation 4 : organiser et présenter un travail en histoire

- présenter, tant à l'oral qu'à l'écrit, des explications pertinentes et nuancées.
- montrer sa capacité à organiser une recherche historique.

5.1 Descripteurs de niveaux atteints

Définition	Note alphabétique Note Évaluation générale	Objectif d'évaluation 1 : Connaissances et compréhension	Objectif d'évaluation 2 : utilisation et interprétation	Objectif d'évaluation 3 : évaluation critique et synthèse	Objectif d'évaluation 4 : compétences de communication en histoire
Production excellente qui répond entièrement aux compétences requises en dépit d'erreurs mineures.	A 9.0 - 10 Excellent	Excellent niveau de connaissances. Excellente compréhension du contexte et des évolutions historiques pour le niveau de 5 ^e . Des connaissances très précises, pertinentes, organisées pour le niveau de 5 ^e .	Excellente utilisation des connaissances historiques. Excellente capacité à comparer les documents. Une argumentation très bien étayée montrant une prise en compte nuancée des multiples explications d'un fait historique.	Excellente prise en compte de l'intérêt historique des documents. Excellente capacité de synthèse des documents en lien avec les connaissances personnelles. Excellente maîtrise de la compétence à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Bonne capacité à argumenter de façon approfondie, structurée et personnelle pour un niveau de 5 ^e . Montre d'excellentes capacités de recherche et d'organisation personnelles.
Très bonne production qui répond presque entièrement aux exigences de connaissances et de compétences requises.	B 8.0 - 8.9 Très bon	Très bon niveau de connaissances. Très bon niveau de compréhension du contexte et des évolutions historiques pour le niveau de 5 ^e . Des connaissances en grande partie précises, pertinentes, organisées pour le niveau de 5 ^e .	Très bonne utilisation des connaissances historiques. Très bonne capacité à comparer les documents. Une argumentation étayée montrant une prise en compte des multiples explications d'un fait historique.	Très bonne prise en compte de l'intérêt historique des documents. Très bonne capacité de synthèse des documents en lien avec les connaissances personnelles. Très bonne maîtrise de la compétence à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Bonne capacité à argumenter de façon structurée et personnelle pour un niveau de 5 ^e . Très bonnes capacités de recherche et d'organisation personnelles.

Bonne production qui répond dans l'ensemble aux exigences de connaissances et de compétences requises.	C 7.0 - 7.9 Bon	Bon niveau de connaissances. Bon niveau de compréhension du contexte et des évolutions historiques pour le niveau de 5 ^e . Des connaissances en partie précises, pertinentes, organisées pour le niveau de 5 ^e .	Bonne utilisation des connaissances historiques. Bonne capacité à comparer les documents. Une argumentation montrant une prise en compte nuancée des multiples explications d'un fait historique.	Bonne prise en compte de l'intérêt historique des documents. Bonne capacité de synthèse des documents en lien avec les connaissances personnelles. Bonne maîtrise de la compétence à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Une certaine aptitude à argumenter de façon nuancée et pertinente pour un niveau de 5 ^e . Bonnes capacités de recherche et d'organisation personnelles.
Production satisfaisante qui répond convenablement aux exigences de connaissances et de compétences requises.	D 6.0 - 6.9 Satisfaisant	Niveau de connaissances convenable. Une certaine capacité de compréhension du contexte et des évolutions historiques pour le niveau de 5 ^e . Des connaissances partiellement précises, pertinentes, organisées pour le niveau de 5 ^e .	Utilisation satisfaisante des connaissances historiques. Capacité satisfaisante à comparer les documents. Une argumentation prenant en compte des multiples explications d'un fait historique.	Prise en compte satisfaisante de l'intérêt historique des documents. Capacité satisfaisante de synthèse des documents en lien avec les connaissances personnelles. Une certaine maîtrise de la compétence à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Une certaine capacité à produire des explications historiques pour un niveau de 5 ^e . Capacités satisfaisantes de recherche et d'organisation personnelles.
Production moyenne qui répond au minimum des exigences de connaissances et de compétences requises.	E 5.0. - 5.9 Suffisant	Niveau moyen de connaissances. Compréhension élémentaire du contexte et des évolutions historiques pour le niveau de 5 ^e . Des connaissances de base pour le niveau de 5 ^e .	Utilisation correcte des connaissances historiques. Capacité suffisante à comparer les documents et à produire des conclusions simples.	Prise en compte suffisante de l'intérêt historique des documents. Capacité suffisante de synthèse des documents en lien avec les connaissances personnelles. Tentative d'évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Capacité élémentaire à produire des explications historiques pour un niveau de 5 ^e . Capacité correcte de recherche et d'organisation personnelles.
Production faible qui montre un	F	Peu de connaissances. Des erreurs et des oublis importants.	Grandes difficultés dans la	Grandes difficultés à prendre en compte l'intérêt historique des	Grandes difficultés à produire

niveau insuffisant pour presque toutes les connaissances et compétences requises	3.0 - 4.9 Insuffisant (échec)	Compréhension confuse du contexte et des évolutions historiques. Difficulté à comprendre de simples évolutions historiques.	maîtrise des connaissances historiques. Capacité insuffisante à comparer les documents et à produire des conclusions simples.	documents. Incapacité à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	des explications historiques et à organiser une recherche personnelle.
Production très faible qui montre un niveau insuffisant pour les connaissances et compétences requises	FX 0 - 2.9 Très insuffisant (échec)	Très peu de connaissances ou absence de connaissances. Incapacité à comprendre de simples évolutions historiques.	Absence de maîtrise des connaissances historiques. Incapacité à comparer les documents et à produire des conclusions simples.	Incapacité à prendre en compte l'intérêt historique des documents. Incapacité à évaluer et interpréter différentes approches et interprétations d'un fait ou d'une question historiques.	Incapacité à produire des explications historiques et à organiser une recherche personnelle.

5.2 Évaluation formative (note A)

L'évaluation formative repose sur les approches pédagogiques exposées dans les principes didactiques ci-dessus ainsi que sur les critères d'apprentissage tout au long de la vie référencés dans le point 1 de ce programme (« Objectifs généraux des écoles européennes »).

Cette évaluation prendra également en compte :

- L'assiduité et la ponctualité
- Les efforts fournis par l'élève afin de progresser
- Divers exercices et tests

Les thèmes choisis par le professeur seront l'occasion d'évaluer des compétences parfois différentes de celles évaluées traditionnellement et/ou spécifiques à l'histoire, par exemple :

- auto-évaluation
- esprit d'initiative
- autonomie lors d'un travail de terrain
- planification d'une recherche en groupe sur plusieurs semaines
- utilisation d'outils informatiques

5.3 Évaluation sommative (note B)

1) Cours de 4^{ème}

La note B est la moyenne de deux tests semestriels de 45 minutes chacun, pour un total annuel de quatre tests B. Ces tests doivent évaluer les compétences historiques présentées dans les objectifs d'évaluation.

2) Cours de 5^{ème}

La note B est celle obtenue à l'examen de 1h30 (2 périodes) à la fin de chacun des deux semestres. Ces examens écrits devront respecter la structure suivante.

Parties du programme à étudier pour l'examen.

Dans chaque école, les professeurs concernés fixeront d'un commun accord pour la classe de 5^e les parties du programme à traiter respectivement au premier et au second semestre.

Les épreuves écrites porteront sur le programme de 5^{ème} année. Elles pourront également porter sur les compétences acquises antérieurement. Les parties du programme à connaître couvriront des thèmes fixés par les professeurs pour le second semestre de la 5^{ème} année.

Nature de l'examen.

L'épreuve comprendra des questions portant sur le même sujet et faisant appel aux mêmes compétences. L'épreuve sera d'un même niveau de difficulté pour toutes les sections linguistiques.

L'épreuve comportera deux parties différentes :

- a) une étude de documents
- b) un texte organisé

a) L'étude de documents.

L'étude de documents comprendra au maximum quatre documents dont un au minimum sera un document non écrit. Le total des documents écrits ne dépassera pas 500 mots.

Les questions de difficulté croissante, évalueront la capacité des élèves à comprendre et analyser les documents.

b) Le texte organisé.

Cette seconde partie de l'épreuve évaluera la capacité des élèves à rédiger une ou plusieurs réponses de façon organisée.

Critères de notation.

Un même nombre de points sera affecté à chacune des parties. Un nombre plus important de points sera affecté aux questions qui requièrent la mise en œuvre de compétences plus exigeantes.

La répartition des points pour chacune des questions sera indiquée sur la feuille d'examen.

Structuration recommandée d'un sujet d'examen :

Partie 1 : étude de documents - environ 45 minutes

Questions	Objectifs prioritaires d'évaluation	Points
La première question évalue la compréhension d'un document ou d'une partie de ce document	Objectif 1. Connaissances et compréhension <ul style="list-style-type: none">• sélectionner des informations pertinentes• comprendre un fait historique dans son contexte	5
La deuxième question exige l'analyse et la comparaison de deux documents.	Objectif 2. Utilisation et explication <ul style="list-style-type: none">• Comparer et confronter les documents comme sources de connaissances historiques	10
La troisième question évalue la capacité à mettre en évidence l'intérêt historique d'un ou deux documents en lien avec leur source et leur contenu.	Objectif 3. Évaluation critique et synthèse <ul style="list-style-type: none">• évaluer l'intérêt de documents comme sources de connaissances historiques	10
		25

Partie 2 : réponses organisées - environ 45 minutes

Questions	Objectifs prioritaires d'évaluation	Points
La première question évalue la restitution de connaissances	Objectif 1. Connaissances et compréhension <ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de connaissances précises et pertinentes.	10
La deuxième question évalue la capacité à restituer, à expliquer et à évaluer un fait historique	Objectif 1. Connaissances et compréhension <ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de connaissances précises et pertinentes. Objectif 2. Utilisation et explication <ul style="list-style-type: none">• être attentif aux multiples explications d'un fait historique Objectif 3. Évaluation critique et synthèse <ul style="list-style-type: none">• évaluer l'intérêt de documents comme sources de connaissances historiques Objectif d'évaluation 4 : organiser et présenter un travail en histoire <ul style="list-style-type: none">• présenter, tant à l'oral qu'à l'écrit, des explications pertinentes et nuancées.	15
		25

A l'écrit, il ne sera pas tenu compte des erreurs d'expression dans la mesure où elles ne sont pas un obstacle à la compréhension du candidat.

6. Annexes

Annexe 1 - Programme du cours d'histoire - Classes de 4^{ème} et de 5^{ème} – Thèmes obligatoires

Thème 1	LE MOYEN ÂGE EUROPÉEN (V ^E – XV ^E SIÈCLE)	4 ^{ème} année
		15 périodes minimum
<p>1. Qui a le pouvoir au moyen âge ?</p> <p>2. Comment vivait-on au moyen âge ?</p> <p>3. Comment les cultures se rencontrent-elles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Comment évolue la carte politique de l'Europe entre le début et la fin du moyen âge ? · Nobles, princes, rois, empereurs et papes : quels sont les différents pouvoirs ? · Campagnes et villes au moyen âge · Quelles sont les croyances des hommes du moyen âge ? · L'Europe, une chrétienté unie ? · Quelles relations la chrétienté entretient-elle avec les autres religions en Europe et hors d'Europe ? 	
Mots clés	L'Empire byzantin ; les croisades ; le Saint Empire Romain Germanique ; la féodalité ; les serfs ; les païens ; le pape ; le patriarche ; un califat ; un catholique ; un chrétien orthodoxe ; la chrétienté ; le clergé ; un monastère ; un évêque ; une hérésie ; la royauté ; un chevalier ; un seigneur ; un château fort ; une commune ; une corporation ; les bourgeois ; les paysans	
Repères historiques possibles	Fin de l'empire romain d'Occident (476) ; conquête arabo-musulmane de l'Espagne (711) ; Charlemagne empereur (800) ; règne de Siméon de Bulgarie (893-927) ; schisme (1054) ; conquête de l'Angleterre par les Normands (1066) ; fondation de l'université de Bologne (1088) ; Hildegarde de Bingen (1098-1179) ; la peste noire (1347) ; la guerre de Cent Ans (1337-1453) ; christianisation du Grand-Duché de Lituanie (1387) ; prise de Constantinople par les Turcs (1453) ; fin de la Reconquête (1492)	

Thème 2	L'EUROPE DU XV ^E AU XVII ^E SIECLE : UNE NOUVELLE VISION DE L'HOMME ET DU MONDE ?	4 ^{ème} année
		15 périodes minimum
<p>1. En quoi l'humanisme et la Renaissance changent-ils l'Europe ?</p> <p>2. Quelles sont les conséquences de la Réforme en Europe ?</p> <p>3. En quoi les grandes découvertes modifient-elles l'Europe et le monde ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Qu'est-ce qu'un humaniste aux XV^e et XVI^e siècles ? Qu'est-ce que la Renaissance ? · Quelles en sont les conséquences dans la perception de l'Homme et du monde ? · Dans quel contexte se produit la Réforme ? En quoi le protestantisme remet-il en cause le catholicisme ? · Quelle est l'influence du protestantisme sur les politiques nationale et internationale ? · Comment l'expérience des découvertes transforme-t-elle l'Europe et les Européens ? · Quelles sont les conséquences des découvertes sur le reste du monde ? 	
Mots clés	La révolution scientifique ; la Renaissance ; l'humanisme ; la Réforme ; le protestantisme ; le luthéranisme ; le calvinisme ; l'anglicanisme ; les Amérindiens (Incas, Mayas, Aztèques) ; la traite des Noirs ; les guerres de religion ; l'Inquisition	
Repères historiques possibles	Van Eyck, Gutenberg et l'imprimerie (milieu XV ^e siècle) ; premier voyage de Colomb en Amérique (1492) ; voyage de Vasco de Gama en Inde (1497-1499) ; Leonard de Vinci (1452-1519) ; Charles Quint (1500-1558) ; Didier Érasme (vers 1466-1536) ; Martin Luther, "Les 95 thèses" (1517) ; victoire de Cortés face aux Aztèques (1521) ; l'univers héliocentrique de Copernic (1543) ; le concile de Trente (milieu XVI ^e siècle) ; Gustav Vasa et le protestantisme (1523) ; Michel-Ange (1475-1564) ; le massacre de la Saint Barthélemy (1572) ; création de la compagnie des Indes orientales (1602) ; la guerre de Trente Ans (1618-1648) ; Cervantès, "Don Quichotte" (1605) ; Jamestown, une plantation esclavagiste (1619)	

Thème 3	ABSOLUTISME ET RÉVOLUTIONS EN EUROPE AUX XVII ^E ET XVIII ^E SIECLES	5 ^{ème} année
		15 périodes minimum
<p>1. Comment les Européens sont-ils gouvernés au XVIII^e siècle ?</p> <p>2. En quoi les Lumières ont-elles transformé l'Europe ?</p> <p>3. Comment les révolutions politiques ont-elles changé l'Europe ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Qu'est-ce qu'un monarque absolu ? · Dans quelle mesure l'absolutisme est-il un modèle politique ? · Quelles sont les principales idées des Lumières ? · Dans quelle mesure les idées des Lumières ont-elles pénétré les sociétés européennes ? · Pourquoi la fin du XVIII^e siècle est-elle une période de révolutions politiques ? · En 1815, en quoi l'Europe apparaît-elle transformée par la révolution française et la période napoléonienne ? 	
Mots clés	L'absolutisme ; le droit divin ; le despotisme éclairé ; le parlement ; la monarchie constitutionnelle ; la séparation des pouvoirs ; la raison ; la tolérance ; la révolution ; la république	
Repères historiques possibles	République des Deux-Nations (1569-1795) ; règne personnel de Louis XIV (1661-1715) ; Déclaration des droits (1689) ; Locke (1632-1704) ; Newton (1642-1727) ; Montesquieu (1689-1755) ; règne de Jean V du Portugal (1706-1750) ; Voltaire (1694-1778) ; Linné (1707-1778) ; Beccaria (1738-1794) ; règne de Catherine de Russie (1762-1796) ; Mozart (1756-1791) ; Kant (1724-1804) ; Thomas Paine (1737-1809) ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; Code civil de Napoléon (1804) ; bataille de Waterloo (1815)	

Thème 4	LA FORMATION DE L'EUROPE CONTEMPORAINE AU XIX ^e SIECLE	5 ^{eme} année
		24 périodes minimum
<p>1. En quoi la révolution industrielle a-t-elle transformé les sociétés européennes au XIX^e siècle ?</p> <p>2. Quelles sont les conséquences des mouvements nationalistes et libéraux dans l'Europe du XIX^e siècle ?</p> <p>3. L'Europe est-elle démocratique en 1914 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Pourquoi l'Europe est-elle inégalement industrialisée en 1914 ? · En quoi les conditions de vie et de travail ont-elles été modifiées par l'industrialisation ? · Quelles sont les modifications de la carte politique de l'Europe au XIX^e siècle ? · Pourquoi certains mouvements nationaux aboutissent-ils quand d'autres échouent ? · Pourquoi les revendications démocratiques se développent-elles au cours du XIX^e siècle ? · Pourquoi l'Europe est-elle inégalement démocratique en 1914 ? 	
Mots clés	<p>Une usine ; le machinisme ; l'industrialisation ; le réseau ferré européen ; l'urbanisation ; la révolution agricole ; le paternalisme ; le socialisme ; le marxisme ; la bourgeoisie ; le capitalisme ; le prolétariat ; les syndicats ; les réformes sociales ; les coopératives ; révolution et réaction ; le romantisme ; un État-nation ; le nationalisme ; le libéralisme ; le suffrage universel</p>	
Repères historiques possibles	<p>Boulton, Watt et la machine à vapeur (1778) ; le congrès de Vienne (1815) ; indépendance de la Belgique et de la Grèce (1830) ; échec de la révolution polonaise (1831) ; Marx et Engels, "Le manifeste du parti communiste" (1848) ; échec du "printemps des peuples" (1848) ; le métro de Londres (1863) ; la révolte des Fenian (1867) ; État italien unifié (1861, 1870) ; Empire allemand unifié (1871) ; fondation du SPD en Allemagne (1875) ; indépendances du Monténégro, de la Serbie et de la Roumanie (1878) ; Carl Benz et la première automobile (1885) ; Émile Zola, "Germinal" (1885) ; congrès international de législation du travail, Bruxelles (1897) ; indépendance de la Bulgarie (1908) ; mort d'Emily Davison, suffragette britannique (1913)</p>	

Annexe 2 – Exemple de sujet d'examen

Partie 1 – Étude de documents (25 points)

Les documents suivants portent sur la classe ouvrière et son rapport avec les employeurs en Europe au XIX^e siècle.

Document A – Les conditions de vie des ouvriers de la région de Bruxelles

1 « Il est certain que la population ouvrière des campagnes se nourrit généralement
2 beaucoup mieux que les ouvriers des villes : [...] l'ouvrier des campagnes, bien que ses
3 salaires* soient plus faibles, peut se permettre la consommation de la viande une ou deux
4 fois par semaine [...] parce que l'ouvrier des campagnes est plus sobre*, parce que
5 l'ivrognerie* et la débauche* lui sont à peu près inconnues, [...].
6 L'ouvrier des villes, cherchant à se loger au plus bas prix possible, choisit généralement
7 son logement dans les rues les plus étroites [...] où l'air [...] ne se renouvelle pas
8 facilement [...]. Le plus souvent, l'ouvrier ne possède qu'une seule pièce, qui sert à tous
9 les besoins du ménage, trop petite pour le nombre de personnes dont se compose la
10 famille. »

* *salaires* : paie, rémunération, revenu / *sobre* : qui boit de l'alcool avec modération / *ivrognerie* : alcoolisme / *débauche* : vice, mauvais comportement

Source : d'après le docteur Dieudonné, « *Enquête sur les conditions des classes ouvrières* », 1844

Document B – Alfred Krupp, un industriel allemand, s'adresse à ses employés

1 « Les représentants de la Social-Démocratie* (...) cherchent à corrompre* les esprits des
2 gens les plus modestes par des discours séduisants (...).
3 J'ai eu le courage d'améliorer les conditions des travailleurs en leur construisant des
4 logements - 20 000 personnes en ont déjà profité - de leur ouvrir des écoles et de leur
5 accorder des facilités pour acheter des biens à prix raisonnables.
6 Après votre journée de travail, restez auprès de ceux que vous aimez, de vos parents,
7 votre femme et vos enfants, et réfléchissez à la bonne tenue de votre maison et à la
8 bonne éducation. Voilà ce que devrait être votre politique. Toutefois, il est inutile de vous
9 mêler des affaires de l'État. Conduire les grandes affaires du pays demande du temps et
10 de compréhension, toutes choses que l'ouvrier n'a pas. »

* *Social-Démocratie* : mouvement socialiste allemand / *corrompre* : exercer une mauvaise influence

**D'après *Lettre d'Alfred Krupp à ses employés*, 11 février 1877,
in *Alfred Krupps Briefe 1826-1887*, éditions Wilhelm Berdow (traduction F. Feltgen).**

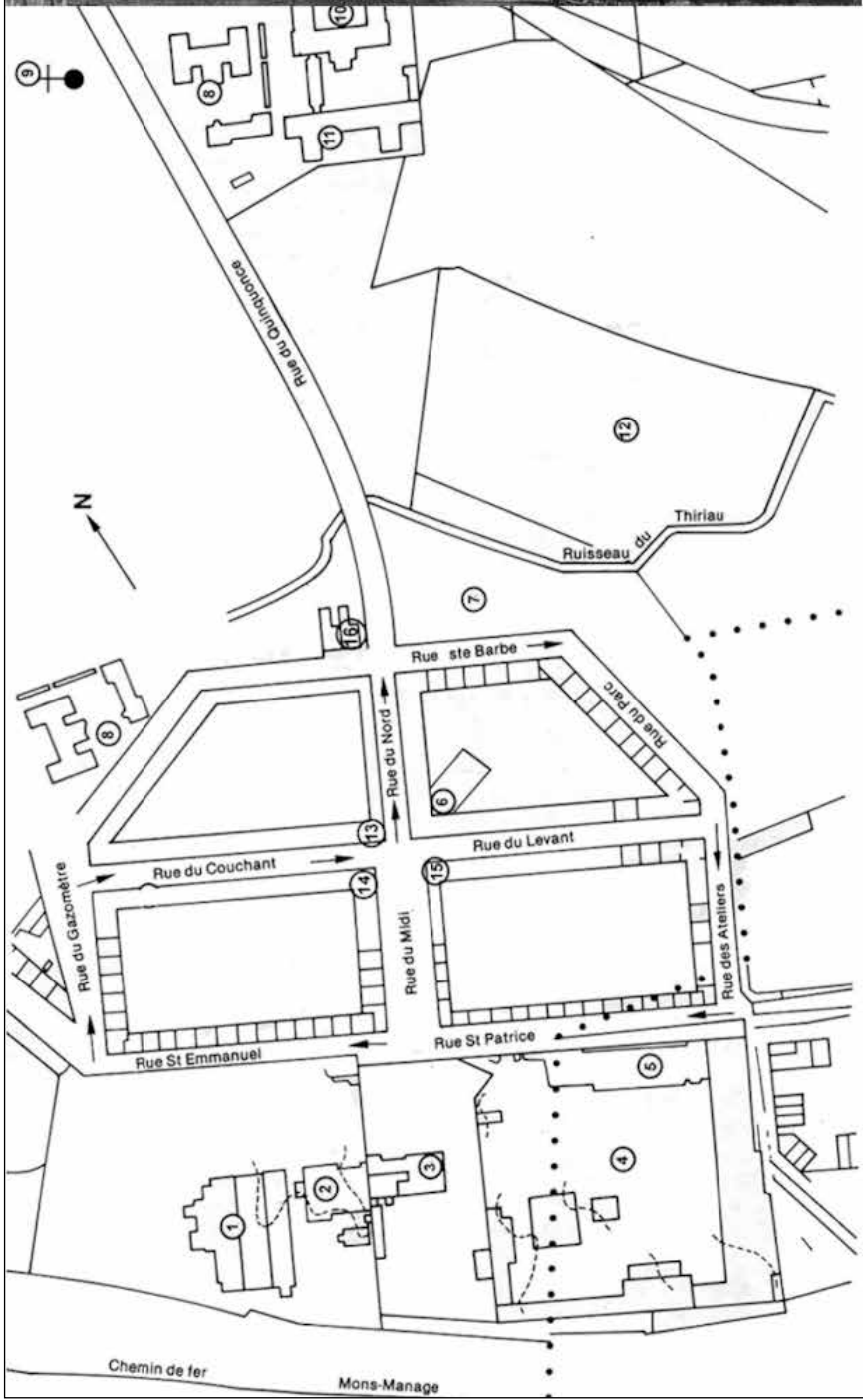
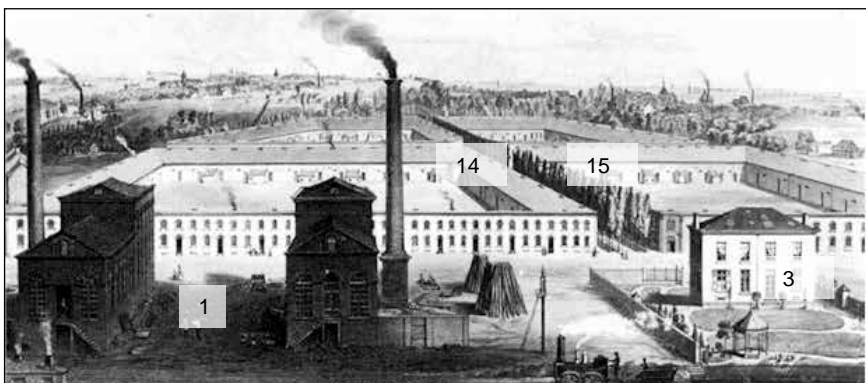
Document C – L'encyclopédie en ligne *Wikipédia* présente la politique de Krupp en direction de ses employés

1 « Krupp mit en place la *Generalregulativ** comme constitution élémentaire* de la société
2 (...) avec un contrôle strict sur les ouvriers. Krupp exigeait un serment de fidélité, exigeait
3 que les ouvriers obtiennent la permission écrite de leurs contremaîtres* pour aller aux
4 toilettes et publiait des proclamations incitant* ses ouvriers à ne pas s'intéresser aux
5 questions de politique nationale. En retour, Krupp fournissait des services sociaux qui
6 étaient inhabituellement protecteurs pour l'époque - des cités avec des parcs, des écoles
7 et des espaces récréatifs - tandis que les plans d'allocation* aux veuves, aux orphelins et
8 à d'autres assuraient les hommes et leurs familles en cas de maladie ou de décès ...
9 Bismarck (chancelier* allemand) fit de la stratégie de Krupp une politique
10 gouvernementale dont le but était de limiter la portée des mouvements de la Social-
11 Démocratie* .»

* *Generalregulativ* : le règlement intérieur de l'entreprise / *constitution élémentaire* : base / *contremaîtres* : chef d'équipe / *incitant* : poussant / *plans d'allocation* : aide financière / *chancelier* : premier ministre / *Social-Démocratie* : mouvement socialiste allemand

Source: <http://en.wikipedia.org/wiki/Krupp> (consultée le 25 mai 2015 et traduite par nos soins)

Document D – Peinture et plan des logements ouvriers de la ville modèle minière de Bois-du-Luc, à Houdeng-Gœgnies, Hainaut, Belgique, 1854



1. Mine,
2. Générateur d'énergie,
3. Maison du directeur,
4. Ateliers,
5. Bureaux principaux,
6. Salle des fêtes,
7. Magasin,
8. Ecoles,
9. Eglise,
10. Hospice (maison de retraite),
11. Hôpital,
12. Terril,
13. Réfectoire,
14. Ecole des filles,
15. Fontaine,
16. Boucher.

Source: musée historique du Bois-du-Luc.

Partie 1 – Questions (25 points)

1. En vous appuyant sur le document A et vos connaissances, décrivez trois caractéristiques importantes des conditions de logement de la classe ouvrière dans les villes industrielles au XIX^e siècle. (5 points)
2. Comparez les documents B et C : la manière dont Krupp traite et voit ses ouvriers est-elle décrite de la même façon dans les documents B et C ? (10 points)

Conseil : vous devez identifier et expliquer des points communs et des différences entre les deux documents.

3. Quel est l'intérêt du document D pour comprendre les conditions de vie des ouvriers au XIX^e siècle en Europe ? (10 points)
N'oubliez pas de parler de l'intérêt et des limites du document D.

Partie 2 – Réponses organisées (25 points)

Questions

1. Présentez les causes **d'une** révolution entre 1815 et 1848 en Europe. (10 points)
2. D'après vos connaissances, expliquez pourquoi certains mouvements nationaux ont plus de succès que d'autres au XIX^e siècle. (15 points)

Annexe 3 – Exemple de barème de notation

1. En vous appuyant sur le document A et vos connaissances, décrivez trois caractéristiques importantes des conditions de logement de la classe ouvrière dans les villes industrielles au XIX^e siècle. (5 points)

2 points pour la première caractéristique pertinente extraite directement du document (« les rues les plus étroites », « trop petite pour le nombre de personnes »).

1 point pour une seconde caractéristique pertinente relevée.

2 points supplémentaires pour toute autre information non mentionnée dans le document et caractérisant les conditions de logement de la classe ouvrière. Exemples : absence d'eau courante, cherté des loyers, difficultés de chauffage, déficiences des règles d'urbanisme, etc. Le maximum des points ne peut dépasser 5.

2. Comparez les documents B et C. La manière dont Krupp traite et voit ses ouvriers est-elle décrite de la même façon dans les documents B et C ?

Vous devez identifier et expliquer des points communs et des différences entre les deux documents. (10 points)

4 points pour le premier élément de comparaison pertinent et 2 points supplémentaires pour tout autre élément.

Un maximum de 7 points est attribué si seulement des différences ou seulement des points communs sont identifiés.

Propositions de réponses :

Points communs :

- les deux documents s'accordent sur le fait que Krupp fournisse des aides sociales et des écoles à ses ouvriers (document B : « j'ai eu le courage d'améliorer les conditions des travailleurs » ; document C « Krupp fournissait des services sociaux qui étaient inhabituellement protecteurs pour l'époque »).

- les deux documents s'accordent également sur l'injonction de Krupp à ses ouvriers de ne pas s'occuper de politique (document B : « il est inutile de vous mêler des affaires de l'État » ; document C « publiait des proclamations incitant ses ouvriers à ne pas s'intéresser aux questions de politique nationale »).

- l'opposition de Krupp aux sociaux-démocrates apparaît, directement ou indirectement, dans les deux documents (« Les représentants de la Social-Démocratie (...) cherchent à corrompre les esprits des gens les plus modestes par des discours séduisants » (document B) ; « Bismarck (chancelier allemand) fit de la stratégie de Krupp une politique gouvernementale dont le but était de limiter la portée des mouvements de la Social-Démocratie »).

Différences :

- le document C présente un point de vue plus nuancé, à la fois sur la politique de Krupp et sur ses motivations. L'exigence de Krupp que ses ouvriers prêtent un serment de fidélité et demandent l'autorisation pour aller aux toilettes n'est pas mentionnée dans le document B. Le document C suggère également que les motivations de Krupp relèvent davantage du calcul que de l'altruisme : rendre les ouvriers heureux afin de les éloigner du SPD.

3. Quel est l'intérêt du document D pour comprendre les conditions de vie des ouvriers au XIX^e siècle en Europe ? (10 points)

N'oubliez pas de parler de l'intérêt et des limites du document D.

4 points pour tout élément présentant un intérêt ou une limite du document.

Un maximum de 7 points est attribué si l'élève identifie seulement des éléments d'intérêt ou seulement des limites.

Parmi les éléments d'intérêt :

- la pertinence d'un document qui donne une vision précise des conditions d'habitation des ouvriers, les documents B et C confirmant que la situation à Bois-du-Luc n'était pas unique.

- toute remarque générale sur la nature du document (un plan détaillé) sera valorisée.

Parmi les limites :

- le caractère atypique de Bois-du-Luc, une cité-modèle non représentative des conditions de vie et de logement des ouvriers au XIX^e siècle que les connaissances des élèves doivent permettre de mettre en perspective.

- le peu d'information sur les auteurs du document (les propriétaires de la mine ?) et sur les destinataires.

Partie 2 – Réponses organisées (25 points)

1. D'après vos connaissances, présentez les causes d'une révolution entre 1815 et 1848. (10 points)

N1 = 1 - 4 points. Pour une réponse insuffisante se caractérisant par des connaissances approximatives et/ou peu pertinentes, un faible niveau de compréhension, une trop grande brièveté ou des incohérences.

N2 = 5 - 7 points. Pour une réponse suffisante se caractérisant par des connaissances et un niveau de compréhension convenables. La réponse est relativement brève et s'appuie sur des connaissances limitées (noms, lieux, dates, etc.).

N3 = 8 - 10 points. Pour une réponse se caractérisant par un bon niveau de compréhension et des connaissances précises (noms, lieux, dates, etc.). Les meilleures réponses doivent être développées, pertinentes et précises.

2. D'après vos connaissances, expliquez pourquoi certains mouvements nationaux ont plus de succès que d'autres au XIX^e siècle. (15 points)

N1 = 0 - 6 points. Pour une réponse insuffisante se caractérisant par des connaissances approximatives et/ou peu pertinentes, un faible niveau de compréhension, une trop grande brièveté ou des incohérences.

N2 = 7 - 9 points. La réponse se limite au développement d'un seul facteur explicatif ou à la présentation de plusieurs facteurs non développés. Cette réponse se caractérise par un niveau de compréhension convenable mais elle s'appuie sur des connaissances limitées (noms, lieux, dates, etc.). La réponse peut manquer de cohérence et de précisions.

N3 = 10 - 12 points. La réponse propose plusieurs facteurs explicatifs, chacun d'eux étant développé. La réponse se caractérise par un bon niveau de compréhension, des connaissances historiques précises (noms, lieux, dates, etc.). Ici, les meilleures réponses doivent être plus cohérentes et s'appuyer sur des exemples et des connaissances plus précises.

N4 = 13 - 15 points. La réponse est bien structurée et présente de façon cohérente et détaillée plusieurs facteurs explicatifs.

Contenu indicatif :

Parmi les facteurs de succès ou d'échec : le rôle des grandes puissances, la situation géopolitique, la guerre, le niveau de développement, le degré de popularité du mouvement national.

Le contenu attendu par le professeur dépend aussi de ce qui a été étudié en classe et il est donc difficile de proposer un barème plus précis.